

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE
SUR LES AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 JUIN 2008 A 18H30

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 JUIN 2008

Le compte rendu a été adressé à chaque élu.

2 – PERSONNEL – CREATION D'UN CTP

La commune compte plus de 50 agents. A la demande du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et du Syndicat, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la création d'un C.T.P. (Comité Technique Paritaire) au sein de la commune de Caumont sur Durance.

Il devra décider de :

- intégrer ou non les agents du C.C.A.S.
- fixer le nombre de représentant (entre 3 et 5)

3 – PERSONNEL – CREATION D'UN POSTE

Création d'un poste d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à temps complet.
(Il est à noter que cette création est consécutive à la fin d'un contrat aidé)

4 – POS - REVISION

Projet de délibération joint.

5 – MISE EN PLACE DES COMITES CONSULTATIFS – MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 30 AVRIL 2008

Il s'agit de remplacer le Président du Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie.

Le Maire
Roger Orlando